

Le Grand-Duché de Luxembourg, en tant que membre actif et engagé de l'Union européenne, accorde une priorité absolue à la sécurité civile et à la protection de ses citoyens contre une gamme variée de menaces, comprenant les catastrophes naturelles, industrielles et humaines. Niché au cœur de l'Europe, notre petit pays est confronté à des risques multiples, notamment les inondations, les accidents industriels et les pandémies, ce qui rend impérative une collaboration étroite avec nos partenaires européens pour renforcer notre résilience face à ces défis majeurs.

#### Position et Engagements du Luxembourg

##### Coordination et Solidarité Européenne:

Le Luxembourg s'engage résolument à favoriser l'établissement de mécanismes de coordination efficaces à l'échelle européenne, car nous croyons fermement en la nécessité d'une solidarité entre les États membres pour faire face aux crises. Cette solidarité se traduit par la mise en commun des ressources, la formation conjointe des équipes de secours et l'échange d'informations cruciales en temps réel. Nous plaidons également en faveur de la création d'une plateforme européenne dédiée au partage des bonnes pratiques et des expériences en matière de gestion des catastrophes, afin de permettre aux pays de tirer parti des leçons apprises et d'améliorer leurs capacités de réponse face à ces défis complexes.

##### Renforcement des Capacités et de la Préparation:

Le Luxembourg a ratifié le mécanisme de protection civile de l'UE, démontrant ainsi son engagement en faveur d'une coopération renforcée entre les États membres en cas de catastrophe. Nous insistons également sur l'importance de la formation continue des équipes de secours et des volontaires, ainsi que sur la nécessité d'un financement adéquat du programme de recherche et d'innovation de l'UE dans le domaine de la sécurité civile. Des investissements soutenus dans les technologies de pointe, la prévention et la préparation sont essentiels pour réduire efficacement les risques et renforcer notre capacité à faire face aux crises à venir.

##### Prévention et Sensibilisation Publique:

Le Luxembourg soutient activement les campagnes de sensibilisation à l'échelle européenne visant à informer les citoyens sur les risques et les mesures de prévention à adopter. Nous

plaidons également en faveur de la mise en place d'un système d'alerte précoce européen pour les catastrophes naturelles et industrielles, afin de garantir une réaction rapide et coordonnée en cas de crise.

#### Initiatives Prises par le Luxembourg

##### Réseau National de Secours et Plans d'Urgence:

Le Luxembourg a mis en place un réseau de secours interdisciplinaire, impliquant les services d'urgence, les forces armées et les organisations civiles, afin d'être prêt à intervenir efficacement en cas de besoin. Des plans d'évacuation pour les zones à risque ont également été élaborés en étroite collaboration avec nos voisins, démontrant ainsi notre engagement en faveur de la coopération transfrontalière pour garantir la sécurité de tous.

##### Formation et Exercices Réguliers:

Notre pays organise régulièrement des exercices de simulation visant à tester la coordination entre les différentes agences de secours, renforçant ainsi notre préparation et notre efficacité opérationnelle en cas de crise. En outre, nous avons conclu des accords bilatéraux avec d'autres pays européens pour faciliter l'assistance mutuelle en cas de catastrophe, renforçant ainsi les liens de solidarité et de coopération entre les États membres de l'UE.

##### Investissements dans la Recherche et le Développement:

Le Luxembourg accorde une importance particulière à la recherche et au développement de technologies innovantes pour la gestion des catastrophes, en collaborant étroitement avec des universités et des entreprises afin de développer des solutions de pointe et de renforcer notre capacité à faire face aux défis complexes auxquels nous sommes confrontés.

#### Conclusion

En conclusion, le Luxembourg réaffirme son engagement indéfectible à renforcer la sécurité civile en Europe, fondé sur les principes de coopération, de prévention et de solidarité.

Conscients des défis à venir, nous sommes résolument déterminés à travailler de concert avec nos partenaires européens pour protéger nos citoyens et garantir leur sécurité et leur bien-être.

Notre orientation politique est clairement europhile, car nous sommes convaincus de la force et de l'efficacité de l'unité européenne dans la gestion des crises et des catastrophes.